

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES INTERETS DE GLION PAR CORRESPONDANCE

Les points mentionnés en rouge nécessitent un vote de l'assemblée générale.
Vous trouverez à cet effet un bulletin de vote en annexe que nous vous prions de nous retourner par courrier ou par mail d'ici au 31.03.2021.

1. Adoption du Procès-verbal de l'AG du 6 mars 2020 (Annexe 1)

Le PV est joint au présent document

→ VOTE N° 1

2. Rapport d'activité du Président, Nicolas Büchler

Le 6 mars 2020, nous avons pu nous retrouver toutes et tous pour notre assemblée générale au collège. Depuis, les choses se sont quelque peu compliquées, et ce, un peu partout...

Par conséquent, c'est 8 manifestations prévues en 2021 qui se sont vues annulées les unes après les autres. Votre comité a tout de même continué à travailler, notamment sur les sujets suivants :

- **Sentier des Narcisses** : Un totem à destination des randonneurs sera installé à la Gare de Glion avant la fin de l'hiver. Le balisage du sentier sera revu durant l'été.
- **Collège de Glion** : Les discussions continuent avec les autorités communales autour d'un éventuel réaménagement du collège à des fins plus « collectives ». Dès que les conditions le permettront, nous vous inviterons à une séance d'information et de discussion autour de ce projet.
- **Entretien du village** : pose et entretien du petit village, pose et décoration des sapins de Noël.

Votre comité a également constaté une magnifique solidarité intergénérationnelle dans le village, avec les actions de la Société de Jeunesse durant la phase aigüe de la pandémie, qui s'est proposée pour faire les courses de nos anciens. Un immense merci à eux pour cette proposition ô combien appréciée !

Il faut le dire, l'annulation successive de nos manifestations a eu pour effet de plomber en partie notre motivation et notre dynamisme. Nous nous réjouissons donc de vous retrouver en 2021, sur les manifestations que nous avons planifiées sur la deuxième partie de l'année.

*J'aimerais que soit ici remerciés les membres du comité, qui, malgré les conditions, ont tenté de rester positifs et qui ont continué à œuvrer, dans l'ombre, pour notre association et notre village !
Merci également aux autorités communales, Municipalité et services confondus, pour la bonne collaboration sur laquelle nous pouvons compter. C'est précieux !*

→ VOTE N° 2

3. Rapport du Comité

3.a Rapport de Patrick Berdoz, Président de la Société de tir Glion Veytaux

Chers Villageoises et Villageois, je vous transmets les salutations des tireurs de la société de tir Glion-Veytaux. Cette année la société fête ses 100 ans et bien que l'assemblée des délégués de la société des carabiniers vaudois qui devait avoir lieu le 28 février dans notre région ait dû être reportée à l'année prochaine cette saison à venir s'annonce chargée pour notre société outre notre programme habituel, nous aurons le samedi après-midi 19 juin un tir d'initiation ouvert à toutes et tous dès 18 ans puis au mois de septembre un tir anniversaire. Au chapitre des aménagements du stand il sera équipé dès le mois de mars et ce grâce à un généreux donateur privé de tunnels afin de diminuer le bruit du départ des coups.

Voici notre programme au stand de Glion pour 2021 :

dates	genre de tir	matin	après-midi
sa 24 avril	tir de société		13h30- 15h30
sa 8 mai	tir de soc. + municipalités	8h-12h	
sa 8 mai	tir de société		13h-15h
je 3 juin	tir militaire		17h30- 19h30
ve 4 juin	Echarpes Blanches	9h-12h	13h30-17h
sa 19 juin	tir soc + tir d' initiation		13h-17h
sa 21 août	tir 100 ème + tir société	8h-12h	
sa 21 août	tir mil + tir société		13h-17h
me 1 sept	tir 100 ème		15h-19h
ve 3 sept	tir 100 ème		14h-19h
sa 4 sept	tir 100 ème	8h-12h	13h-17h
ve 24 sept	tir de clôture		16h-18h
sa 25 sept	tir de clôture	8h-12h	
sa 25 sept	tir de clôture		13h-17h

art. 322 OPB détermination demi-jours de tir

- Chaque activité de tir, le matin ou l'après-midi d'une durée supérieure à deux heures compte pour un demi-jour de tir.
Si l'activité de tir dure deux heures ou moins longtemps, elle compte pour la moitié d'un demi-jour de tir.
- Pour les installations nouvelles ou modifiées, les demi-jours de tirs sont déterminés sur la base de prévisions d'exploitation
Pour les exploitations existantes, les demi-jours de tir sont déterminés par comptage
Maximum autorisé au stand de Glion : 14 demi-jours

3.b Rapport de Arnaud Vannay, Président de la Société de Jeunesse de Glion

Cette année, aucune date précise n'a été retenue, situation sanitaire oblige. Nous vous donnons pour le moment une estimation des périodes auxquelles se dérouleront les activités que nous proposons pour 2021. Nous vous préviendrons le moment venu des dates convenues.

- Mai : Sortie des aînés
- Fin août : Glionnade ou tournoi d'unihockey
- Septembre-octobre : 120 ans de la Jeunesse
- Novembre : Après-midi des aînés
- Novembre : Tournoi de volley
- 11 Décembre : Tenue du bar lors des 100 ans de la Société de Tir de Glion.

➔ **VOTE N° 3**

4. Rapport du Caissier, Pierre Gruninger (Annexe 2)

La comptabilité 2020 montre un bénéfice après amortissement de CHF 4'188.05.

Ce bon résultat est dû aux contributions fixes et variables de la Taxe de séjour ainsi qu'à vos généreuses cotisations. Nous avons également, au vu du peu de manifestations organisées en 2020, géré les charges de manière adéquate.

La saison de tennis donne un résultat déficitaire de CHF 2'071.70, et ce malgré une participation encourageante et une utilisation accrue de l'infrastructure. Nous continuons donc à chercher des manières d'améliorer ce résultat. Au vu de ces chiffres, nous vous invitons à valider les comptes tels que présentés.

➔ **VOTE N° 4**

5. Rapport des Vérificateurs aux comptes (Annexe 3)

Vous trouverez en annexe le rapport des vérificateurs aux comptes, MM A. Huys et R. Kozel, que nous remercions pour leur précieuse contribution.

→ **VOTE N° 5**

6. Election du Président

L'actuel président, Nicolas Büchler, est candidat à sa réélection.

→ **VOTE N° 6**

7. Election du Comité

Monsieur Pierre Grüninger (caissier) est démissionnaire. Le comité propose la candidature de M. Josselin Lecoultre pour le remplacer. Mme Pascale Banse ayant quitté la fondation Champ-Fleuri, c'est M. Florian Rubio, directeur, qui représentera l'établissement.

Le nouveau Comité qui vous est proposé serait ainsi constitué de :

- Nicolas Büchler, Président
- Patrick Berdoz, Vice-Président et Président de la Société de tir Glion Veytaux
- Josselin Lecoultre, Caissier
- Jean-Philippe Scalbert, Secrétaire
- Florian Rubio, Fondation Champ -Fleuri
- Catherine Berdoz, Cancan & communication
- Tatjana Christoffel, Présidente de la fanfare l'Echo des Alpes
- Jacqueline Lohri, membre
- Joëlle Rossier, membre
- Johann Nosten, GIHE
- Arnaud Vannay, Président de la Société de Jeunesse de Glion
- Hélène Massol, membre.

→ **VOTE N° 7**

8. Présentation des projets et manifestations 2020

8.a Projets

- Marché aux fleurs et festival de bières locales
- Reprendre l'accord avec la Commune sur les décorations de Noël
- Infrastructures sur le site du collège – projet participatif avec la Commune de Montreux
- Finaliser la pose du Totem du Sentier des Narcisses et améliorer son balisage.

8.b Manifestations 2021

- 15 mai 2021 : Marché aux fleurs avec commande et livraisons à domicile
- 1^{er} août 2021 : Fête Nationale
- Début octobre 2021 : Fête de la bière artisanale
- 3-4-5 décembre 2021 : Marché de Noël

9. Cotisation 2021

Le Comité propose de maintenir la cotisation individuelle à Fr. 30.00 par an. Une cotisation « famille » est proposée (dès 2 personnes – Fr. 50.00), ainsi qu'une cotisation « entreprise » également au tarif de Fr. 50.00.

→ **VOTE N° 8**

10. Nomination de deux vérificateurs

Pour l'année 2021, M. Anthony Huys est proposé comme 1^{er} vérificateur. M. Corentin Bula officiera en tant que second vérificateur.

→ **VOTE N° 9**

D'avance, nous vous remercions grandement pour votre participation aux votes à l'aide du bulletin de vote (**Annexe 4**) !

Le Président : Nicolas Büchler



Le Secrétaire : Jean-Philippe Scalbert

